

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE- DE- LÉVRARD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 12 DÉCEMBRE 2023, À 20 h 00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Simon Brunelle, maire

Absent :

- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4

Invitées :

- Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h20.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.3143-12-23

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 présentant des revenus égaux aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont prévu les prévisions budgétaires 2024 suivantes :

REVENUS

Taxes foncières	574 795,00 \$
Taxes, compensation et tarification	136 500,00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	11 560,00 \$
Transfert	111 062,00 \$
Services rendus	16 995,00 \$
Impositions de droits	32 038,00 \$
Intérêts sur arrérages	2 500,00 \$
Intérêts sur placements	8 350,00 \$

Autres revenus	2 550,00 \$
Total	896 350,00 \$

DÉPENSES

Administration générale	353 496,00 \$
Sécurité publique	110 977,00 \$
Transport	196 991,00 \$
Hygiène du milieu	130 105,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	19 924,00 \$
Loisirs et culture	63 269,00 \$
Frais de financement	21 345,00 \$
Total	896 107,00 \$

Excédent (déficit) de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales **243,00 \$**

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Financement

Remboursement de la dette à long terme (22 300,00 \$)

Affectations

Activités d'investissement 0,00 \$
Excédent accumulé 22 057,00 \$

Sous-total (243,00 \$)

Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales **0,00 \$**

Rés.3144-12-23

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 tel que déposées.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.3145-12-23

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 20h22.

ADOPTÉE

Je, Simon Brunelle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Simon Brunelle, maire

Amélie Hardy Demers directrice générale
et greffière-trésorière